**CONDITIONS GENERALES DE VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES  
Centre Le Parc Botturi**

**1- Généralités**  
Les présentes conditions générales de vente (CGV) s’appliquent, sans restriction ni réserve, à l’ensemble des prestations de services (ci-après les « Prestations ») proposées par « Centre le Parc Botturi », entreprise individuelle immatriculée par sous SIRET : 347 543 936 00061  APE 8559B à Sarzeau et ce, à l’ensemble de ses client(e)s, quel que soit leur statut ou qualité. En conséquence, la passation d’une commande par un ou une client(e) pour la réalisation d’une Prestation proposée sur le site internet www.r-m-f.fr/Consultations emporte l’adhésion de ces derniers et leur acceptation, sans réserve, aux présentes CGV sauf accord particulier préalablement convenu par écrit entre les parties. ».  
« Centre le Parc Botturi » se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV, étant précisé que les modifications seront applicables aux seules commandes passées en suite de l’entrée en vigueur des dites modifications.  
Tout autre document que les présentes CGV et notamment les publicités, prospectus, flyers…n’a qu’une valeur informative de l’activité proposée par « Centre le Parc Botturi » et est non contractuel.  
  
**2- Caractéristiques générales des Prestations**  
La finalité de l’activité de « Centre le Parc Botturi » réalisée par Annick Marie Botturi est exclusivement le **bien-être de la personne**. Conformément à la législation en vigueur, les massages bien-être pratiqués par Annick Marie Botturi en l'absence de diagnostic et de traitement thérapeutique, ne s'apparentent en rien, ni dans les contenus ni dans les objectifs, à la pratique de la masso-kinésithérapie, ainsi qu'à toute pratique médicale, thérapeutique ou encore sportive. **Il s’agit de techniques manuelles de bien-être et de relaxation uniquement**. Sont également exclues de l’activité de « Centre le Parc Botturi », toutes prestations à caractère érotique ou sexuel. Tout comportement déplacé envers Annick Marie Botturi pourra faire l’objet de poursuite judiciaire.  
Les Prestations proposées par « Centre le Parc Botturi » sont disponibles sur le site internet www.r-m-f.fr. Annick Marie Botturi, se réserve la possibilité d’y apporter à tout moment, les améliorations et les modifications qu’elle jugerait utile sans être tenue cependant de les apporter aux Prestations déjà effectuées, ou en cours de commande.  
  
**3- Conditions de réalisation des Prestations**  
« Centre le Parc Botturi » n’intervient que sur rendez-vous à Centre Le Parc Botturi ou établissements de santé (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite…), ou dans tous lieux recevant du public (cadres évènementiels, salons, congrès…). En cas d’impossibilité de réaliser les Prestations chez un(e) client(e) Centre le Parc Botturi » se réserve la possibilité - à titre exceptionnel - de proposer la réalisation du massage bien-être souhaité à l’adresse des bureaux de Centre le Parc Botturi .   
Les Prestations sont proposées du lundi au samedi

Le client s’engage à mettre à disposition de « Centre le Parc Botturi » un espace (minimum 5 m2 en cas d’intervention en massage assis et 10 m2 dans les autres cas) dont les conditions d’hygiène, de calme et de sécurité sont compatibles avec la réalisation d’un massage bien être.  
Lors des séances de massages bien-être, « Centre le Parc Botturi » met à la disposition du client tout le matériel professionnel nécessaire (table ou chaise de massage, linge de protection, serviettes, huiles de massages, musique d’accompagnement, produits hygiéniques,…).  
La prise de rendez-vous se fera par téléphone, par mail La durée des massages indiqués sur le site internet ne tient pas compte du temps d’installation du matériel, d’habillage et de déshabillage, c’est pourquoi il est recommandé de prévoir quelque minutes supplémentaires en sus du temps indiqué pour le massage ou réflexologie.  
  
**4- Les contre-indications aux massages et réflexologie bien-être**  
Chaque client devra se conformer aux conseils et aux recommandations de « Centre le Parc Botturi  » notamment au niveau des contre-indications aux massages bien-être.    
En effet, à la lecture des présentes CGV, le client est informé et accepte qu’il est contre-indiqué de donner un **massage ou une réflexologie bien-être**, sans avis médical préalable, à des personnes souffrant, sans que cette liste soit exhaustive, de pathologies lourdes (problèmes cardiaque, insuffisance rénale, cancer, de troubles nerveux (épilepsie, ...), de diabète important

Il existe des contre-indications absolues : phlébite (même récente), forte fièvre, sur un fibrome ou une tumeur, lors d'une chimiothérapie, à la suite d'une intervention chirurgicale majeure, etc.  
Enfin, il existe des restrictions relatives à un **massage ou une réflexologie bien-être** dans les cas suivants (les zones concernées étant proscrites) : blessure (inflammation aigüe, déchirure musculaire, cicatrice récente ou douloureuse, plaie), trouble circulatoire important, tendinite ou luxation, hernie discale, crise aigüe d’arthrose ou d’arthrite, hématomes, affections cutanées couvrantes (œdème, dermatose, eczéma infecté) ou contagieuses.

En cas d’allergies, le client s’engage à en informer « Centre le Parc Botturi » au moment de la prise de rendez-vous.  
En cas de grossesse, il est recommandé à la cliente de demander un avis préalable à son médecin, gynécologue ou sage-femme et d’en informer « Centre le Parc Botturi » lors de la prise de rendez-vous.  
Pour s’assurer que son client(e) est apte à recevoir une séance dit de bien-être, Annick Marie Botturi lui fera signer un document rappelant les contre-indications susvisées lors du premier rendez-vous. Le/la client(e) attestera également par sa signature qu’il (elle n’a rien à déclarer sur son état de santé qui ne serait pas compatible avec la réalisation d’un massage ou d’une réflexologie bien-être sur sa personne sans avis médical et déclare informer au préalable Centre le Parc Botturi  de tous changements sur son état de santé lors des prochains rendez-vous.  
En conséquence, « Centre le Parc Botturi » se réserve le droit de refuser à tout moment, un(e) client(e) dont l’état de santé ne serait pas compatible avec la réalisation d’un massage bien-être ou d’une Réflexologie bien être sur sa personne sans avis médical préalable.  
De même, les séances de massages :Réflexologie ne seront proposées qu’aux personnes majeures, ou mineures titulaires d’une autorisation de son représentant légal à la pratique du massage bien-être.

**5- Conditions financières**  
Les prix des Prestations proposées sont indiqués en euros sur le site www.r-m-f.fr.   
« Centre le Parc Botturi » n’est pas soumis à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) conformément à l’article 293B du Code Général des Impôts, les prix mentionnés sur le site internet sont donc indiqués sans TVA. Dans l’hypothèse où « Centre le Parc Botturi  » deviendrait soumis à la TVA, les tarifs affichés sur le site seront réajustés en conséquence et applicables à toute commande passée suivant la date de son assujettissement.  
« Centre le Parc Botturi » se réserve également le droit de modifier ses prix à tout moment, étant précisé que les Prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation du rendez-vous.  
  
**5-1.**  Le paiement de la Prestation devra se faire par chèque ou en espèce au début du rendez-vous. En cas d’annulation de rendez-vous, le client devra le faire par mail au moins 24h avant ce dernier. Tout rendez-vous non annulé dans ce délai pourra faire l’objet d’une facturation.  
  
**5-2.** Les « Bons cadeaux »   
Le client a la possibilité d’acheter un « bon cadeau » pour un tiers bénéficiaire sur simple commande par téléphone ou par e-mail. Pour cela, « Centre le Parc Botturi » devra être informée du massage, de l’atelier souhaités ou bien de la valeur du « bon cadeau » laissant ainsi le choix au tiers bénéficiaire de la Prestation désirée, du nom et prénom du client, de ses coordonnées téléphoniques, de son adresse postale complète (à défaut, « Centre le Parc Botturi » ne pourra être tenue pour responsable du défaut de livraison) ainsi que le nom et prénom du tiers bénéficiaire.   
Ce n’est uniquement qu’après réception et encaissement du paiement (par chèque ou par espèce) du client que le « bon cadeau » lui sera envoyé par courrier postal (aucun frais supplémentaire ne sera facturé pour l’envoi). Le tiers bénéficiaire pourra alors prendre rendez-vous avec « Centre le Parc Botturi » en indiquant le code mentionné sur le « bon cadeau ».  
Un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter de la réception du paiement du client est prévu sans justificatif ni pénalité. Pour donner lieu à remboursement, le « bon cadeau » original devra être renvoyé par voie postale dans ce délai de 14 jours à l’adresse suivante : Centre le Parc Botturi  - Madame Botturi – Venelle Bois du Pâtis, Villa 1 - 56370 SARZEAU ;.   
« Centre le Parc Botturi » procèdera au remboursement des sommes versées par le client(e)° dans un délai maximum de 30 (trente) jours à compter de la réception du « bon cadeau » original.  
Le « bon cadeau » est valable 6 mois à compter de sa date d’achat. Il ne sera ni remplacé, ni remboursé en cas de perte, de vol, ou de fin de validité.   
Dans le cadre d’un « bon cadeau », le rendez-vous fixé pourra être annulé et modifié sans frais supplémentaire, une seule fois si la personne prévient «Centre le Parc Botturi  » uniquement par mail au moins 24h avant la date prévue initialement. Dans le cas contraire, aucun remboursement ne pourra avoir lieu et le « bon cadeau » n’aura plus de validité.  
  
**6- Incapacité de travail**  
En cas d’incapacité physique temporaire, par suite de maladie ou d’accident de Annick Marie Botturi, « Centre le Parc Botturi » se réserve le droit de replanifier de nouvelles dates d’interventions en concertation avec le client(e) sans qu’il ne puisse être exigé par ce dernier de versement d’indemnité. En cas d’incapacité physique permanente de la praticienne, tout type de contrat ou d’engagement avec les clients de « Centre le Parc Botturi  » seront résiliés de plein droit sans qu’il ne puisse être réclamé à « Centre le Parc Botturi  » une indemnité compensatrice. Les acomptes perçus seront restitués au client dans un délai maximal de 8 (huit) jours suivant la résiliation du contrat.  
  
**7- Lieu d’intervention**  
« Centre le Parc Botturi » déploie son activité, sans frais supplémentaire, dans une limite de 10 kms autour de Sarzeau. Au delà, et sauf accord entre les parties, des frais de déplacement seront facturés en sus des prix indiqués sur le site internet sur la base de 50 centimes d’euro par kilomètre supplémentaire.  
Des déplacements ponctuels à travers la France sont également possibles, sur demande particulière.  
  
**8- Loi applicable et juridiction compétente**  
Les présentes CGV sont soumises à la législation française. En cas de litiges les parties s’engagent à rechercher une solution à l’amiable avant toute action judiciaire. A défaut, tout différent survenant avec un client ayant la qualité de commerçant et qui serait lié à l’interprétation, l’exécution ou la validité des présentes CGV sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Lyon. Pour l’ensemble des autres clients, ce sont les dispositions du code de procédure civile qui s’appliqueront.  
  
**9- Propriété intellectuelle**  
Annick Marie Botturi est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur tous les éléments présents visibles sur le site www.www.r-m-f.fr, notamment : les textes, images, photos, graphismes, logo. Annick Marie Botturi   
Toute reproduction, représentation, modification, publication, adaptation ou exploitation de tout ou partie de la marque « Centre le Parc Botturi » ou autres éléments du site www.r-m-f.fr est interdite sur quelque support que ce soit et de quelque manière que ce soit sauf avec un accord écrit de Annick - Marie BOTTURI.  
  
**10- Responsabilité civile professionnelle**  
Annick Marie Botturi a souscrit auprès d’une compagnie notoire une assurance en responsabilité civile professionnelle et risques d’exploitation.  
Il est précisé que la responsabilité de Annick Marie Botturi ne saurait être engagée en cas de dommages liés à la négligence d’un client, en particulier s’il n’a pas révélé à Annick Marie Botturi l’existence de contre-indications l’affectant, que ce soit lors de la signature du document d’information visant à l’alerter des contre-indications applicables, ou des rendez-vous ultérieurs en cas de modifications de son état de santé personnel.  
  
  
Date d’entrée en vigueur : 30 avril 2022